

Communiqué de presse

Bâle, 25 juin 2014

La Banque Coop lance de nouveaux packs de prestations dans le cadre des opérations de placement

Opérations de placement sans rétrocessions

A partir du 1^{er} juillet 2014, les clients de la Banque Coop profiteront de trois nouveaux packs de prestations dans le cadre des opérations de placement: les offres de conseil «Classic» et «Premium» comprenant un éventail différencié de prestations ainsi que l'«E-Dépôt» à l'intention de la clientèle de placement désireuse d'effectuer elle-même et sans conseil ses transactions via l'E-Banking. De la sorte, la Banque Coop traduit dans les faits son ambition de prodiguer un conseil indépendant et transparent. Cette nouvelle offre de services s'accompagne par ailleurs d'ajustements au niveau du modèle des frais. Ainsi, à compter de juillet 2014, la Banque Coop remboursera, chaque semestre, tant dans les opérations de conseil que de dépôt sans conseil (E-Dépôt) d'éventuelles rétrocessions à ses clients. La clientèle avec mandat de gestion de fortune bénéficie déjà depuis le 1^{er} juillet 2013 du remboursement de rétrocessions. La Banque Coop est ainsi l'un des premiers instituts financiers de Suisse à proposer un modèle commercial sans rétrocessions.

Les nouveaux packs de prestations sur mesure de la Banque Coop sont fonction de la situation patrimoniale, des besoins de conseil et de l'intérêt des clients pour les placements.

«Classic»: convient à l'investisseur peu actif

L'offre de base s'adresse à la clientèle de placement désireuse d'investir de préférence dans des produits standardisés (fonds). Si celle-ci souhaite bénéficier d'un conseil régulier et d'une surveillance active de son dépôt par la banque, elle est toutefois plutôt orientée à long terme et ne s'active pas particulièrement sur les marchés financiers. Elle est donc moins sensible aux recommandations proactives de placements ou d'action.

«Premium»: convient à l'investisseur actif et désireux de bénéficier d'un conseil personnalisé

L'offre élargie «Premium» s'adresse aux investisseurs détenant plus de CHF 100 000 en dépôt, actifs sur les marchés financiers et souhaitant, outre les fonds, investir dans des placements directs et produits plus complexes. Le conseil personnalisé englobe des recommandations de placement et d'action proactives, un rapport mensuel sur le portefeuille aux fins de surveiller la répartition des placements et de prévenir d'éventuels risques cumulés ainsi que des avis en matière de recommandation de vente, de modification de la notation et d'autres éléments affectant la structure du capital.

«E-Dépôt»: convient à l'investisseur soucieux de réduire les coûts et désireux de renoncer à un conseil

L'«E-Dépôt» représente une alternative à coût moindre pour les clients optant pour une forme d'autonomie en matière de placements et disposant des connaissances correspondantes dans le domaine des marchés financiers. Ce type de clientèle passe ses ordres via internet, renonce à un conseil ainsi qu'à une surveillance de son portefeuille.

Remboursement d'éventuelles rétrocessions

En sa qualité de banque de conseil indépendante, la Banque Coop propose de nouveaux packs de prestations et, par ce biais, place sa clientèle et ses besoins au cœur de ses activités. Aussi, nous privilégions les produits sans rétrocessions, dans la mesure où il en existe déjà sur le marché. Sinon, la Banque Coop rembourse spontanément, de manière transparente et intégrale ces rétrocessions à ses clients. De la sorte, il est possible d'éviter les conflits d'intérêts et les fausses incitations.

Sélection des fonds selon l'approche du meilleur de la classe

Désormais, la sélection des produits en matière de fonds de placement s'effectue indépendamment des prestataires tiers et de leurs produits, selon le principe de «meilleur de la classe». En vertu des critères définis par la Banque Coop, les meilleurs fonds pour les différents segments et stratégies sont sélectionnés sur un panel d'environ 7000 fonds admis en Suisse.

Vous trouverez sur le site de notre institut www.banquecoop.ch des informations détaillées sur les packs de prestations et services y afférents ainsi que le nouveau modèle de frais.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann

Responsable Secrétariat général & relations médias
& Communication interne

Banque Coop SA

Téléphone: +41 (0)61 286 26 03

E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

En bref

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

Symbole de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).

L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

Données et téléchargements importants

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles, consultables à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution.

Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).